

SUD DIAGNOSTIC BATIMENT

Gaz, DPE, Amiante, DTA, Plomb, Sécurité électrique, Termite, Mesurage Loi Carrez, Prêt à Taux Zéro

Attestation de surface habitable

Numéro de dossier : 2012/02/01-01313

Date du repérage : 01/02/2012

La présente mission consiste à établir une attestation relative à la surface habitable des biens ci-dessous désignés, afin de satisfaire aux dispositions de la loi n° 2009-323 du 25 mars 2009 au regard du code de la construction et de l'habitation, en vue de reporter leur superficie dans le bail d'habitation d'un logement vide en résidence principale.

Extrait du CCH : R.111-2 - La surface habitable d'un logement est la surface de plancher construite, après déduction des surfaces occupées par les murs, cloisons, marches et cages d'escaliers, gaines, embrasures de portes et de fenêtres ; le volume habitable correspond au total des surfaces habitables ainsi définies multipliées par les hauteurs sous plafond.

Il n'est pas tenu compte de la superficie des combles non aménagés, caves, sous-sols, remises, garages, terrasses, loggias, balcons, séchoirs extérieurs au logement, vérandas, volumes vitrés prévus à l'article R. 111-10, locaux communs et autres dépendances des logements, ni des parties de locaux d'une hauteur inférieure à 1,80 mètre.

Désignation du ou des bâtiments	Désignation du propriétaire
Localisation du ou des bâtiments : Département : 65290 Commune : JUILLAN Adresse : 13 chemin de Biesaries	Désignation du client : Nom et prénom: M et Mme NEVES Adresse : 69 rue des Pyrénées 65290 JUILLAN
Donneur d'ordre (sur déclaration de l'intéressé)	Repérage
Nom et prénom: Agence IMMOBILIA Adresse : 16 cours Gambetta 65000 TARBES	Périmètre de repérage : Maison individuelle de plain pied
Désignation de l'opérateur de diagnostic	
Nom et prénom: FOVIAU Ludovic Raison sociale et nom de l'entreprise : Sud Diagnostic Bâtiment Adresse : 24 Cours Gambetta, 65000 TARBES Numéro SIRET : 520008103 Désignation de la compagnie d'assurance : GAN	

Résultat du repérage

Documents remis par le donneur d'ordre à l'opérateur de repérage :

Néant

Tableau récapitulatif des surfaces de chaque pièce au sens Loi Boutin:

Parties de l'immeuble bâtis visités	Surface habitable	Surface au sol	Motif de non prise en compte
Entrée / Dégagement	10,49	10,49	
Chambre 1	13,97	13,97	
Chambre 2	10,42	10,42	
Chambre 3	13,44	13,44	
WC	1,34	1,34	
Salle de bains	8,99	8,99	
Cuisine	14,81	14,81	
Séjour	31,56	31,56	
Garage	0,00	32,40	Pièce dont la fonction l'exclus de la surface habitable

Superficie privative en m² du lot**Surface Habitable totale : 105,02 m²**Surface au sol totale : 137,42 m²Fait à **JUILLAN**, le **01/02/2012**Par : **FOVIAU Ludovic**



ATTESTATION D'ASSURANCE RESPONSABILITE CIVILE PROFESSIONNELLE

Nous soussignés, Cabinet CONDORCET, 67 Cours Pierre Puget – 13006 Marseille, attestons par la présente que la Société :

SUD DIAGNOSTIC BATIMENT
24 Cours Gambetta
65000 TARBES

a souscrit auprès de la compagnie GAN EURO COURTAGE, sis Immeuble Elysée – 7, Place du Dôme 92099 La Défense Cedex, un contrat d'assurances « Responsabilité civile professionnelle Diagnostiqueur Immobilier », sous le numéro N°80810193.

ACTIVITES DECLAREES PAR L'ASSURE : DIAGNOSTIC IMMOBILIER :

Contrôle périodique amiante	Risques naturels et technologiques
Diagnostic amiante avant travaux / démolition	Assainissement autonome
Diagnostic amiante avant vente	Millièmes
Dossier technique amiante	Loi Carrez
Exposition au plomb (CREP)	Loi Boutin
Recherche de plomb avant travaux	Etat des lieux
DRIP	Diagnostic Technique SRU
Recherche de métaux lourds	Prêt conventionné : normes d'habitabilité
Diagnostic gaz	Diagnostic sécurité piscine
Diagnostic monoxyde de carbone	Diagnostic radon
Diagnostic termites	Diagnostic légionellose
Etat parasitaire	Evaluation valeur vénale et locative
Diagnostic de performance énergétique	Diagnostic Accessibilité
Etat de l'installation intérieure de l'électricité	


La garantie du contrat porte exclusivement :

- Sur les diagnostics et expertises immobiliers désignés ci-dessus,
- Et à condition qu'ils et elles soient réalisés par des personnes possédant toutes les certifications correspondantes exigées par la réglementation

Période de validité : **DU 01/10/2011 AU 30/09/2012**

La Société GAN Eurocourtage IARD garantit l'Adhérent dans les termes et limites des conditions générales n° 41128-01-2008, des conventions spéciales n° 41008-01.2008 et des conditions particulières (feuillelet d'adhésion 80810193), établies sur les bases des déclarations de l'adhérent.

Les garanties sont subordonnées au paiement des cotisations d'assurances pour la période de la présente attestation.



Tel : 09 51 81 14 14 – Fax : 09 56 81 14 14
67 Cours Pierre Puget – 13006 MARSEILLE
S.A.R.L au capital de 20 000 € - RCS Marseille 494 253 982 – Immatriculation ORIAS 07 026 627 – www.orias.fr